

La CSCE : l'édification de la sécurité coopérative en Europe

Le Conseil des ministres des Affaires étrangères de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) s'est réuni à Rome les 30 novembre et 1^{er} décembre. Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a saisi l'occasion pour rappeler toute l'importance que le Canada attache à la CSCE et à la sécurité européenne. «Mon gouvernement voudrait aujourd'hui se consacrer à nouveau aux principes et aux engagements de la Conférence, qui est notre unique tribune transatlantique et pan-eurasienne pour l'instauration de la sécurité coopérative», a-t-il déclaré dans son allocution d'ouverture.

Le Canada poursuivait quatre objectifs à la réunion de Rome :

- souligner qu'il appuie fermement la CSCE en tant qu'institution pan-européenne essentielle à la coopération en matière de sécurité et en tant que seule organisation régionale dotée de l'autorité morale et politique nécessaire pour résoudre les conflits, instituer la démocratie et promouvoir le respect des droits de la personne dans la région qu'elle couvre;
- rationaliser le processus décisionnel, les institutions et les missions de la CSCE afin que celle-ci devienne plus efficace, notamment en ce qui concerne le secteur prioritaire de la prévention et du règlement des conflits;
- insister sur le fait qu'il est important d'intégrer la dimension humaine, que le Canada considère comme essentielle à la CSCE et, en conséquence, à la gestion des conflits, au reste des activités de la CSCE; et

- insister sur la nécessité d'une volonté et d'un réalisme politiques dans la CSCE.

À Rome, les ministres étaient confrontés à un certain nombre de décisions importantes à prendre. Comment, par exemple, à des fins de gestion des conflits, la CSCE pourrait-elle mieux tirer parti de ses bureaux, instruments et mécanismes ainsi que du dialogue politique qu'elle maintient? Comment la CSCE pourrait-elle mieux intégrer la dimension humaine dans la priorité qu'elle accorde à la gestion des conflits? La CSCE pourrait-elle concevoir de nouvelles formes pratiques de collaboration avec l'OTAN, l'Union de l'Europe occidentale ou d'autres organisations internationales et régionales?

Gestion des conflits

Les ministres ont étudié la situation dans nombre de régions d'Europe où il y a des tensions ou des différends et examiné le rôle de la CSCE dans la gestion des conflits. Pour ce qui est de l'ancienne Yougoslavie, ils ont demandé instamment le retour rapide et inconditionnel au Kosovo, au Sandjak et en Vojvodine des missions à long terme de la CSCE qui, dans ces trois régions serbes, s'efforçaient d'empêcher le conflit de s'étendre, de promouvoir le dialogue et de recueillir des informations sur les violations des droits de la personne. Les missions ont dû quitter la Serbie l'été dernier, quand les autorités de Belgrade ont refusé de prolonger leur mandat.

Le Conseil a vivement approuvé les recommandations de la

